

0442781J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ROSA PARKS
10 ROUTE DE LA BLAIRIE
44191 CLISSON CEDEX
Tel : 0240134830

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/09/2022

Réuni le : 29/09/2022

Sous la présidence de : Monique Degonville

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

tarifs de restauration 2023 : les membres du conseil d'administration approuvent les tarifs de restauration pour l'année 2023 :

- coût journée pour un élève demi-pensionnaire : 3,40 € x le nombre de jours d'ouverture de la restauration, suivant le calendrier national des vacances scolaires,
- repas élève hors forfait : 4,30 €,
- repas extérieur : 6 €
- commensaux - tarifs 1 (agents départementaux, assistants d'éducation, assistant de langue, aesh, personnel administratif de catégorie C et B) : 3,60 €
- commensaux - tarif 2 (personnel de catégorie A) : 4,75 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	12
Contre :	5
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0